

## ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE DOCTORALE N° 487

Philosophie : Histoire, création, représentation

Université Jean Moulin Lyon III  
École normale supérieure de Lyon  
Université Grenoble Alpes

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Jansen, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Membres du comité d'experts

**Président :** M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

**Expert(e)s :** Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

**Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :**

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN MARS 2021

### Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale 487 (ED 487), *Philosophie : histoire, création, représentation* est l'une des deux seules ED monodisciplinaires de France consacrées aux recherches doctorales en philosophie, ce qui lui confère une identité particulière et une forte attractivité. Près du tiers des doctorants sont issus d'un parcours d'études à l'étranger et un autre tiers d'universités d'autres régions françaises. Elle est désormais portée par l'Université Jean Moulin Lyon III qui lui attribue des locaux et le personnel administratif. L'ED 487 est commune aux trois établissements co-accrédités et s'appuie sur le potentiel de quatre unités de recherches (UR) dont 2 unités mixtes de recherche (UMR). Elle accueille en 2020 142 doctorants et réunit 46 encadrants. Pour le prochain contrat, l'ED 487 sollicite son renouvellement à l'identique.

### Synthèse de l'évaluation du projet

#### Appréciation par critère

##### Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'ED 487 est pilotée par une direction collégiale associant les trois établissements co-accrédités et par un conseil de 15 membres, qui siège désormais en formation complète. Ce fonctionnement désormais rodé est reconduit, et le projet prend soin de bien délimiter les domaines de compétences respectifs de l'ED et du collège doctoral (même si le fonctionnement à venir de celui-ci reste tributaire des évolutions institutionnelles au sein de la Communautés d'universités et d'établissements Université de Lyon -ComUE Udl). Le collège doctoral continue de fournir la totalité de l'offre de formations transversales, qui est pourtant jugée par les doctorants assez mal adaptée, et gère le dispositif de suivi des docteurs, dont l'ED semble se satisfaire, malgré un retour limité relevé dans l'évaluation du bilan. Pour sa part, l'Université Jean Moulin Lyon III attribue les locaux et un personnel administratif mutualisé avec les autres ED hébergées dans cette université.

L'adossement scientifique est d'excellent niveau et l'ED continue de déléguer aux UR l'essentiel de la formation scientifique des doctorants. Cependant, pour tenir compte des remarques exprimées par le comité d'évaluation du bilan, l'ED affiche sa volonté de développer une formation scientifique propre. La principale innovation consiste dans la mise en place d'un atelier doctoral semestriel thématique, consacré à une réflexion méthodologique, et à des conseils techniques sur la préparation de la thèse ou des articles ; ce séminaire s'ajoute à la réunion de rentrée annuelle, maintenue. D'autre part, l'ED prévoit de consacrer, comme par le passé, la majorité de son budget au soutien financier à la recherche des doctorants, dont elle encourage les initiatives de journées d'études thématiques et de laboratoires juniors.

##### Encadrement et formation des doctorants

Les procédures d'inscription et de suivi des doctorants, mises en place au cours du contrat précédent, notamment les comités de suivi des thèses, fonctionnent désormais avec régularité et l'ED veille à une information en amont auprès des étudiants de master. Toutefois, l'ED laisse une grande latitude aux unités de recherche pour la constitution des comités de thèse. Le projet n'apporte aucune précision sur les modalités pratiques du suivi des étudiants, mais celles-ci étaient mentionnées dans les annexes du dossier « bilan » d'auto-évaluation. Un portfolio permettant de valoriser le parcours doctoral a été mis en place. Le projet a pris en compte deux points faibles du bilan. L'ED poursuit les efforts pour continuer à réduire la durée moyenne des thèses, par une vérification plus rigoureuse des motifs de réinscription après la 5<sup>e</sup> année ; elle envisage d'autre part de réduire le taux maximal d'encadrement des thèses de 12 à 8.

En matière de formation, la direction de l'ED agit dans le cadre strict de son champ de compétence délimité : elle n'intervient pas dans les formations transversales, qui sont laissées à la responsabilité du collège doctoral, et comme on l'a vu au point précédent, n'intervient que ponctuellement dans la formation scientifique, qui est confiée pour l'essentiel aux unités de recherche. Aucune précision n'est fournie dans ce projet sur les modalités de formation et d'évaluation applicable aux étudiants qui ne résident pas sur l'un des sites universitaires et qui représentent pourtant une majorité des doctorants inscrits.

## Suivi du parcours professionnel des docteurs

La direction de l'ED conçoit son rôle uniquement comme un relai d'information auprès de ses doctorants des initiatives et des dispositifs du collège doctoral, notamment pour ce qui concerne la préparation du devenir professionnel et l'accompagnement de la thèse.

## Appréciation globale

Le projet présenté par l'ED 487 *Philosophie : histoire, création, représentation* s'inscrit strictement dans la continuation du précédent contrat, sans modification notable. La direction de l'ED entend faire fructifier ses acquis par une gouvernance stable et consciente du rayonnement national et international que lui valent l'originalité du périmètre des compétences et l'excellence de l'adossement scientifique. La direction a également pris en compte les faiblesses relevées par le comité de visite du bilan et affiche sa résolution d'améliorer les critères de durée et de taux d'encadrement des thèses, en renforçant le suivi du parcours doctoral. Le développement d'une politique scientifique propre à l'ED semble en revanche relever surtout d'une déclaration d'intention. Cette prudence s'explique peut-être par les incertitudes qui continuent de peser sur l'avenir institutionnel de la ComUE Université de Lyon et par l'insuffisance de moyens humains et financiers qui sont attribués à l'école doctorale au regard des missions qu'elle doit assurer.

### Points forts

- Un excellent rayonnement national et international : 2/3 des doctorants sont extérieurs à la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Qualité forte et reconnue de l'adossement scientifique.
- Une direction de l'ED attentive aux demandes des doctorants et soucieuse de leur bonne information.
- Des progrès continus en matière de durée de thèse et de taux d'encadrement.

### Points faibles

- Une politique scientifique transversale spécifique de l'ED mal définie, qui demeure trop dépendante des UR et ne parvient pas à affirmer une politique de formation transversale complémentaire de celle de ces dernières.
- Les disparités des situations concrètes des doctorants en fonction de leur établissement de rattachement insuffisamment prises en compte par l'ED.
- Les moyens humains et matériels (locaux) attribués à l'ED toujours insuffisants au regard des responsabilités assumées par l'ED.

## Recommandations

### À l'attention de l'école doctorale

La direction de l'ED a pris en compte avec sincérité les observations relatives à l'encadrement des thèses. Elle est sans doute confrontée, sur l'application d'une politique scientifique propre, à des réticences relatives à l'élargissement de ses compétences. Il serait utile qu'au cours du contrat, le conseil de l'école puisse approfondir sa réflexion sur ce point, qui est l'une des conditions permettant d'améliorer les dotations matérielles et humaines trop limitées.

### À l'attention des établissements

Les demandes répétées de la direction de l'école doctorale et les insuffisances des moyens relevées par les comités de visite du Hcéres n'ont toujours pas obtenu de réponse concrète de la part des établissements co-accrédités. Il est hautement recommandable que des solutions puissent être proposées en ce sens, sans attendre l'aboutissement toujours hypothétique des réformes institutionnelles de la ComUE de Lyon.

# Observations des établissements



Monsieur le Président de l'Université Jean  
Moulin Lyon 3

À Monsieur le Président du HCERES  
2 rue Albert Einstein 75013 Paris

Lyon, le 17 décembre 2021

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'Ecole  
Doctorale N° 487 Philosophie : histoire, création, représentation.**

Affaire suivie par  
Martine Bouvier  
Alexandre Hunot  
Tél. 04 78 78 71 01  
[recherche.pelican@univ-lyon3.fr](mailto:recherche.pelican@univ-lyon3.fr)

Monsieur,

Service de la  
Recherche

Nous remercions vivement l'HCERES pour son travail d'évaluation très  
constructif.

Localisation : 18 rue  
Chevreul  
69007 Lyon

Deux points ont été relevés par les experts :

Adresse postale :  
Université Lyon 3  
Service de la recherche  
1C avenue des Frères  
Lumière  
CS 78242 - 69372 LYON  
CEDEX

- Les moyens humains et matériels (locaux) attribués à l'ED toujours  
insuffisants au regard des responsabilités assumées par l'ED
- Les demandes répétées de la direction de l'Ecole doctorale et les  
insuffisances des moyens relevées par les comités de visite du HCERES  
n'ont toujours pas obtenu de réponse concrète de la part des  
établissements co- accrédités. Il est hautement recommandable que  
des solutions puissent être proposées en ce sens, sans attendre  
l'aboutissement toujours hypothétique des réformes institutionnelles de  
la COMUE de Lyon

Concernant ces remarques, rappelons que l'université Lyon 3, porteuse de l'ED,  
souffre d'une sous dotation chronique, en EC, en BIATS et en CDU (seulement 19  
pour une moyenne de 540 doctorants inscrits, un vingtième cette année, ce qui  
est nettement inférieur à des universités de SHS comparables).

En dépit de cette sous dotation, Lyon 3 fournit à l'ED Philosophie :

- deux contrats doctoraux par an. L'ED philo a également régulièrement  
bénéficié jusqu'en 2021 d'un troisième CDU via le système des contrats



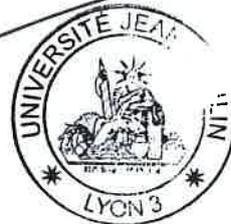
présidents. Elle peut aussi bénéficier du système de cofinancement de thèse, mis en place depuis 2021.

- un gestionnaire à temps plein depuis février 2020, les services mutualisés du SGR (service général de la recherche) qui prennent en charge l'inscription administrative, l'organisation et le financement des soutenances. La BU et le SGR proposent également des formations et un accompagnement des doctorants en matière de stylage des thèses, de méthodologie des citations et de prévention du plagiat, de formation à l'accès aux ressources bibliographiques etc. par exemple sous forme de cafés doctorants.

- Concernant, les locaux, Lyon 3 est une université de centre-ville qui souffre d'un déficit structurel de surfaces, tant en pédagogie qu'en recherche. Le directeur et le gestionnaire de l'ED bénéficient toutefois chacun d'un bureau, à la différence de certains directeurs et gestionnaires de laboratoires. Concernant la demande réitérée et légitime d'une salle pour les doctorants de philosophie, elle est prise en considération. D'une part, l'Université prévoit sur le site des Quais des salles de co-working pour les étudiants et un nouvel espace recherche qui bénéficiera aux EC et aux doctorants. D'autre part, à l'issue de l'Opération Campus, 4 ans de travaux qui ont occupé une partie des bâtiments, l'Université étudie actuellement la projection des occupations de ses entités dans une juste répartition entre les parties.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le Président de l'Université Lyon 3  
Eric Carpano



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

